

**PROCÈS-VERBAL  
Conseil de quartier de Val-Bélair  
Conseil d'administration**

**Procès-verbal de la séance  
régulière du conseil d'administration  
du Conseil de quartier de Val-Bélair, tenue le 16 mars 2022 à 19 h 30,  
à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport,  
Québec (Québec) G3K 1X5**

**SONT PRÉSENTS**

|                                 |                        |
|---------------------------------|------------------------|
| M <sup>me</sup> Francine Dion   | Présidente             |
| M <sup>me</sup> Julie Labonté   | Secrétaire             |
| M. Jean Thibault                | Trésorier              |
| M. Marc-André Ducharme          | Administrateur         |
| M. Maxime Falardeau             | Administrateur         |
| M. Charles Gillespie            | Administrateur         |
| M. Stéphane Martin              | Administrateur         |
| M <sup>me</sup> Bianca Dussault | Conseillère municipale |

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS**

|                                    |                                       |
|------------------------------------|---------------------------------------|
| M <sup>me</sup> Nathalie Cournoyer | Conseillère en urbanisme              |
| M. Jean-Sébastien Mathon           | Conseiller en consultations publiques |
| M <sup>me</sup> Caroline Ouellet   | Secrétaire de soutien                 |

2 citoyens sont présents à l'assemblée.

**IL Y A QUORUM**

## ORDRE DU JOUR

**Vous êtes conviés à la troisième séance régulière de l'année 2022 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Val-Bélair, qui aura lieu le mercredi 16 mars 2022, à 19 h 30, à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec (Québec) G3K 1X5.**

- |  |         |
|--|---------|
| 1. Ouverture de l'assemblée  | 19 h 30 |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour  | 19 h 31 |
| 3. Demande d'opinion : Autoriser la construction d'écuries de 50 m <sup>2</sup> et moins du côté Est du chemin Jean-Gauvin | 19 h 35 |
| 4. Demande d'opinion : Modifier la hauteur et le nombre de logements autorisés dans la rue de l'Esplanade                  | 20 h 00 |
| 5. Suivi du comité de sécurité routière  | 20 h 25 |
| 6. Suivi sur le rapport annuel et l'AGA  | 20 h 35 |
| 7. Période d'information de la conseillère municipale  | 20 h 45 |
| 8. Questions et commentaires du public   | 20 h 55 |
| 9. Adoption du procès-verbal de la séance régulière tenue le 16 février 2022   | 21 h 05 |
| 10. Information, correspondance et trésorerie  | 21 h 10 |
| 11. Varia  | 21 h 15 |
| • Séance d'information virtuelle du 24 mars sur les cheminements scolaires à Val-Bélair                                    |         |
| 12. Levée de l'assemblée   | 21 h 20 |

Francine Dion  
Présidente

Pour de l'information, veuillez contacter :  
Jean-Sébastien Mathon, conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne  
Téléphone : 418-641-6411, poste 3249, jean-sebastien.mathon@ville.quebec.qc.ca

## **22-03-01 Ouverture de l'assemblée**

À 19 h 32, M<sup>me</sup> Francine Dion procède à l'ouverture de l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

## **22-03-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyé par M. Marc-André Ducharme, d'adopter l'ordre du jour après avoir ajouté le sujet « Mois du vélo – Accès transports viables » au point 11. Varia.

## **22-03-03 Demande d'opinion : Autoriser la construction d'écuries de 50 m<sup>2</sup> et moins du côté Est du chemin Jean-Gauvin**

### **Résolution CQVB-22-CA-13**

Il est proposé à l'unanimité de recommander au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles d'adopter le Règlement modifiant le règlement sur l'arrondissement de la Haute Saint-Charles sur l'urbanisme dans Val-Bélair (R.C.A.6V.Q.311) tel que révisé.

*La résolution est adoptée à l'unanimité.*

Le rapport de consultation est disponible en annexe.

## **22-03-04 Demande d'opinion : Modifier la hauteur et le nombre de logements autorisés dans la rue de l'Esplanade**

### **Résolution CQVB-22-CA-14**

Il est proposé à l'unanimité de recommander au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles d'accepter la modification au Règlement modifiant le règlement sur l'arrondissement de la Haute Saint-Charles sur l'urbanisme dans Val-Bélair (R.C.A.6V.Q.312) telle que présentée, puis de demander au conseil d'arrondissement de rester vigilant afin d'avoir un nombre de stationnements raisonnable. Le conseil de quartier trouve intéressante la proposition d'avoir deux stationnements par logement et un stationnement visiteur par trois logements, ce qui aiderait aussi au niveau du déneigement.

*La résolution est adoptée à l'unanimité.*

Le rapport de consultation est disponible en annexe.

## **22-03-05 Suivi du comité de sécurité routière**

Un comité organisateur est formé, composé de M<sup>me</sup> Francine Dion, puis de MM. Marc-André Ducharme, Charles Gillespie et Stéphane Martin.

La confirmation du financement demandé à la Ville de Québec n'est pas encore reçue mais M. Jean-Sébastien Mathon fait savoir que la demande a été traitée par le comité exécutif et que les montants suivants ont été accordés pour le secteur de Val-Bélair : 3 000 \$ au conseil de quartier, et 3 000 \$ à chaque conseil d'établissement des écoles de la Myriade, de la Chanterelle et de l'Orée-des-Bois, totalisant un budget de 12 000 \$ pour cette année. À cela, la présidente rappelle qu'un montant résiduel de 379 \$ de l'activité de 2021 s'ajoute.

Depuis la dernière réunion, la présidente a fait quelques démarches. La Ville de Québec lui a confirmé la disponibilité d'un camion et d'une souffleuse permettant de démontrer les nombreux angles morts des équipements de déneigement. Elle a également eu des discussions avec M. Michel Meunier de Acquis Route inc., collaborateur de l'activité réalisée en 2021, qui a proposé de faire une activité de sensibilisation aux abords des autobus scolaires dans les écoles partenaires.

Par ailleurs, M<sup>me</sup> Dion mentionne qu'une séance d'information portant sur le cheminement scolaire sécuritaire des écoles aura lieu le 24 mars prochain et que l'organisation d'activités de sensibilisation pourrait notamment découler de cette séance. C'est pourquoi le comité organisateur attendra d'en apprendre davantage sur cette séance d'information avant de tenir sa première réunion.

## **22-03-06 Suivi sur le rapport annuel et l'AGA**

M<sup>me</sup> Francine Dion mentionne que la rédaction du rapport annuel de l'année 2021 est presque terminée. Elle le transmettra à chaque administrateur dans les prochains jours pour commentaires, en vue de son adoption lors de l'assemblée générale annuelle.

M. Jean-Sébastien Mathon rappelle que l'assemblée générale annuelle est prévue le 20 avril prochain à 19 h 30. Il présente brièvement l'ordre du jour de la séance et fait savoir qu'une présentation sur le couvert forestier et l'état actuel de la canopée sera faite à ce moment. Les membres rappellent que leur demande initiale portait davantage sur la réglementation actuellement en vigueur afin d'assurer la protection des arbres et apprécieraient que ce sujet puisse également être abordé.

## **22-03-07 Période d'information de la conseillère municipale**

M<sup>me</sup> Bianca Dussault présente certaines activités en rafale :

- Séance d'information sur les cheminements scolaires le 24 mars 2022;
- Séance d'information concernant la gestion des résidus alimentaires le 21 mars 2022;

- Début de la période d'inscription aux camps de jour dans le secteur de la Haute-Saint-Charles le 29 mars 2022;
- Tenue du marché des fermières au Centre Georges-Dor du 1<sup>er</sup> au 3 avril 2022;
- Arrivée du Flexibus du Réseau de transport de la Capitale. Un transport à la demande qui permet à 7 passagers de se déplacer dans les secteurs de Val-Bélair et de Loretteville au tarif d'un trajet d'autobus;
- L'étude de circulation demandée dans la rue de la Joconde est actuellement en cours.

Elle informe les membres que la phase 1 du projet de développement de la rue de l'Etna Nord a débuté en début de semaine. Elle rappelle que ce projet avait été autorisé avant l'entrée en fonction de la nouvelle équipe d'administration municipale. Elle mentionne toutefois que certaines conditions ont été demandées et retenues, notamment l'ajout de panneaux d'arrêt, la mise en place d'un corridor scolaire, l'ajout de brigadiers et l'aménagement d'une garderie dans le secteur. Elle précise la bonne collaboration du constructeur qui a misé sur la communication avec les résidents du secteur en diffusant de porte à porte un dépliant d'information sur le projet. Par ailleurs, elle explique que les phases 2 et 3 de ce projet sont toujours à l'étude considérant notamment la préservation d'un ruisseau dans le secteur.

De plus, elle fait savoir qu'une demande a été adressée au conseil d'arrondissement pour l'ajout d'un stationnement réservé pour les personnes à mobilité réduite sur la rue de l'Escarpement; demande qui a été acceptée.

En suivi de la démarche réalisée par le député Éric Caire concernant la disponibilité d'un budget pour l'aménagement d'un marché public dans Val-Bélair, elle précise que ce type de demande nécessite l'implication d'un organisme communautaire. Considérant le peu de temps qui lui était alloué pour assurer la réalisation de ce projet, elle a plutôt dirigé l'équipe de M. Caire à la Maison de la Famille pour l'aménagement de leur cour arrière.

Enfin, elle mentionne que la Ville de Québec souhaite se doter de patinoires extérieures réfrigérées. À cet égard, elle travaille au dépôt d'une demande pour que le secteur de Val-Bélair soit le premier quartier à se doter d'une telle installation. Jusqu'à maintenant, elle a recueilli plusieurs signatures d'appui au projet de même que des lettres d'appui de certains organismes. Elle sollicite l'appui du conseil de quartier pour soutenir sa demande.

### **Résolution CQVB-22-CA-15**

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Francine Dion, appuyée par M. Maxime Falardeau, d'appuyer le projet visant à doter le secteur de Val-Bélair d'une patinoire extérieure réfrigérée.**

***La résolution est adoptée à l'unanimité.***

## **22-03-08 Questions et commentaires du public**

Aucune question n'est adressée.

## 22-03-09 Adoption du procès-verbal de la séance régulière tenue le 16 février 2022

### Résolution CQVB-22-CA-16

Il est proposé par M. Charles Gillespie, appuyé par M. Jean Thibault, de procéder à l'adoption du procès-verbal de la réunion du 16 février 2022 tel que rédigé.

*La proposition est acceptée à l'unanimité.*

## 22-03-10 Information, correspondance et trésorerie

### Correspondance

Depuis la dernière réunion, M<sup>me</sup> Francine Dion a transmis quelques documents d'information aux membres, notamment :

- Un article du journal *Le Soleil* intitulé « Sécurité routière à Québec : priorité aux écoliers »;
- Un document informatif sur le projet de tramway à Québec;
- Une invitation à participer à une séance d'information, le 24 mars 2022, sur les aménagements proposés en 2022 autour de quatre écoles;
- Trois demandes de dérogations mineures pour des propriétés situées sur le boulevard de l'Ornière et la rue du Castor pour lesquelles le conseil de quartier n'est pas consulté.

### Trésorerie

Au 28 février 2022, le solde du compte était de 1 781,57 \$.

### Résolution CQVB-22-CA-17

Il est proposé par M. Marc-André Ducharme, appuyé par M. Stéphane Martin, d'autoriser le paiement d'un montant de 95 \$ (chèque # 223) à M<sup>me</sup> Caroline Ouellet, pour la rédaction du procès-verbal de la séance du mois de février 2022.

*La résolution est adoptée à l'unanimité.*

## 22-03-11 Varia

- **Séance d'information virtuelle du 24 mars sur les cheminements scolaires à Val-Bélair**

Le sujet ayant fait l'objet de discussions précédemment, aucune information additionnelle n'est donnée.

- **Mois du vélo – Accès transports viables**

M<sup>me</sup> Francine Dion explique brièvement la demande reçue d'Accès transports viables qui tiendra sa 9<sup>e</sup> édition du mois du vélo au courant du mois de mai 2022 et qui souhaite connaître

si des activités sont prévues sur le thème du vélo à cette période dans le quartier, lesquelles pourraient être ajoutées au calendrier des activités de l'organisme. Aucune activité n'étant prévue à la connaissance des administrateurs, la présidente assurera le suivi de cette demande.

## **22-03-12 Levée de l'assemblée**

À 21 h 33, l'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M<sup>me</sup> Julie Labonté, appuyée par M. Marc-André Ducharme, la séance est levée.

Le procès-verbal est rédigé par M<sup>me</sup> Caroline Ouellet et révisé par M<sup>me</sup> Julie Labonté, secrétaire.

*Signature autorisée*

---

Francine Dion, présidente

*Signature autorisée*

---

Julie Labonté, secrétaire